



# La Gazette

de Rouen

N°120- 01/12/06

Journal bimensuel de l'association Horizon Grand Rouen

## INVITATION :

L'association Horizon Grand Rouen vous invite à la

**26<sup>ème</sup> Assemblée Communale des Citoyens de Rouen.**

**Lundi 11 décembre à 18h30 au café des Chrysanthèmes**

(2, place des Emmurés, angle de la rue Saint-Sever).



Après une rapide présentation, vous aurez la parole pour débattre des principales délibérations du Conseil municipal du 15 décembre 2006 (**orientations du budget 2007, fiscalité et priorités municipales, environnement, ...**) avant une synthèse de vos propositions en présence d'élus municipaux.

## La Gazette est sur Internet !

Vous pouvez vous abonner **gratuitement** à « La Gazette de Rouen » par Internet. Vous ne manquerez ainsi aucun nouveau numéro ! Les archives en ligne vous permettront un accès à l'ensemble de la collection. De plus, un billet du jour est publié chaque matin. Connectez-vous sur le site **www.bruno-devaux.com** pour en bénéficier dès aujourd'hui !



## Editorial

### Parité ?

Il est indispensable d'avancer vers la parité en politique, mais il faut la construire avec pragmatisme. Le sexe (homme ou femme) devrait-il primer sur les compétences du fait de quotas intangibles ? Je connais certaines communes de notre agglomération où la parité stricte aux élections municipales devient un obstacle supplémentaire à la constitution de listes. Les louables objectifs initiaux pourraient bien engendrer des situations aberrantes ! La promotion des femmes en politique devrait néanmoins avancer avec le projet de loi proposé par Nicolas SARKOZY le 29 novembre. Il veut notamment instaurer la parité hommes-femmes dans les exécutifs régionaux. Qu'en est-il chez nous ?

Collectivité	Exécutif	Femmes
Conseil Régional :	12	4 (33 %)
Conseil Général :	16	4 (25 %)
Agglo. de Rouen :	15	1 (7 %)
Ville de Rouen :	18	7 (39 %)

(Exécutif : président ou maire + vice-présidents ou adjoints. Pour l'agglo : majorité seulement, pour la minorité de droite : 4 vice-présidents dont 2 femmes).

Les présidents de la Région, du Département et de l'agglo sont socialistes... On est bien loin des discours aux actes !

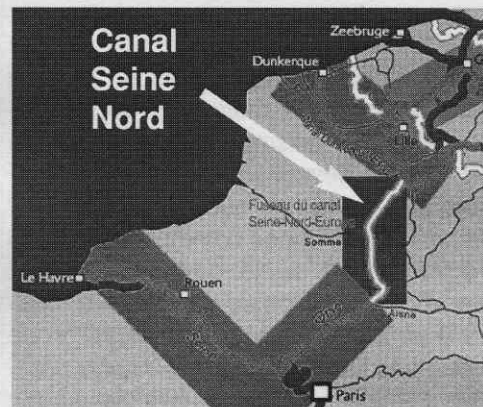
### Bruno DEVAUX

Président  
d'Horizon Grand Rouen  
Tél. 06 60 77 96 30



## Canal Seine-Nord : bénédiction ou catastrophe ?

Le projet du canal Seine-Nord doit permettre de créer un canal à grand gabarit (106 km reliant l'Oise aux canaux du Nord, d'une largeur de 56 mètres). Pour beaucoup, ce projet fait craindre le



détournement de l'activité portuaire vers les ports du Nord de l'Europe (de Dunkerque à Rotterdam) au détriment de ceux de la Basse-Seine (Le Havre, Rouen). A l'inverse, un autre projet, appelé Seine-Est, relierait la Seine au Rhin. Il permettrait d'attirer les marchandises (notamment les céréales) de l'Europe de l'Est et centrale vers nos ports. Dans les deux hypothèses, le transport fluvial diminuera de manière considérable le transport routier et donc la pollution atmosphérique (on prédit une économie de 500 000 camions annuels en 2020 et de 2 millions de camions annuels en 2050).

Le choix national s'est finalement porté vers l'option Seine-Nord, avec présentation de l'avant-projet au ministre des transports la semaine dernière, pour une

inauguration vers 2015. Espérons que les ports normands sauront tirer leur épingle du jeu, tant les répercussions économiques et en termes d'emplois seront importantes. Pour cela, il faut que les travaux de construction démarrent impérativement par le Sud, permettant de développer notre attractivité sans créer de pompe aspirante vers le Benelux. Ce projet de canal, véritable autoroute fluviale, est essentiel pour l'Europe et pour nos réseaux logistiques. Ne restons pas passifs, associons nos forces politiques et économiques sur cet enjeu majeur.

## Transport fluvial (suite)

Si l'usine d'incinération des ordures ménagères de l'agglo (VESTA) étudie la possibilité de mettre en service des barges contenant les déchets au lieu de les transporter par camion sur nos routes, des entreprises privées se convertissent au fluvial. Le Conseil de la communauté d'agglomération de Rouen vote le 4 décembre une subvention (180 000 sur un projet de 75 millions d'€) au profit de la société papetière (UPM KYMMENE) pour l'installation d'une chaudière permettant la production d'énergie à partir des boues, résidus de bois ou de papier, issus de leurs usines, le tout étant transporté par bateau. Enfin, VEOLIA propreté va créer sur le site d'Otor, à Saint Etienne-du-Rouvray, une plate-forme privée de tri et recyclage de déchets, prévoyant aussi une alimentation par voie fluviale. La Seine devient donc un outil économique primordial. Nos ancêtres, qui avaient choisi de s'installer le long du fleuve, avaient déjà tout compris !